



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Nomination ambassadeur chargé de la lutte contre le sida

Question écrite n° 4920

Texte de la question

M. Gabriel Serville appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la vacance du poste d'ambassadeur chargé de la lutte contre le VIH-sida et les maladies transmissibles depuis le départ de Mme Michèle Boccoz, le 31 octobre 2017. La mission confiée à l'ambassadeur relève pourtant d'une importance stratégique capitale pour la France, dont les investissements dans le secteur de la santé mondiale, et plus particulièrement la lutte contre les grandes pandémies, sont considérables. Première contributrice financière à Unitaïd, deuxième contributrice historique au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, la France doit allier à ses engagements financiers de premier plan une représentation politique de haut niveau au sein des différents fora. En outre, le mandat du futur ambassadeur pourrait être élargi à l'ensemble des problématiques de santé mondiale et institutionnaliser ainsi la vision holistique et décroisée de la santé qui a toujours été portée par la France. Le Président de la République s'est lui-même engagé à ce que la France reste le deuxième contributeur au fonds mondial. Dès lors, ne faut-il pas s'inquiéter de l'absence de nomination de l'ambassadeur depuis plusieurs mois, alors que celui-ci est chargé de représenter la France et ses priorités dans les instances compétentes en matière de santé mondiale ? *Quid* de la volonté politique réelle de l'exécutif en matière de santé mondiale ? Aussi, il lui demande de bien vouloir l'informer d'une part de la date de nomination du prochain ambassadeur chargé de la lutte contre le VIH-sida et les maladies transmissibles et, d'autre part, des intentions de l'exécutif quant à l'élargissement de son mandat.

Texte de la réponse

Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères recherche activement un nouvel ambassadeur chargé de la lutte contre le virus de l'immunodéficience humaine/ syndrome de l'immunodéficience acquise (VIH-sida) et les maladies transmissibles. Il rappelle que les postes d'ambassadeurs sont des emplois à la décision du gouvernement et qu'il revient au Président de la République de déterminer les nominations, leur calendrier et leur périmètre. L'engagement de la France en faveur de la santé à l'échelle mondiale se traduit par l'importance de ses engagements financiers (1er bailleur d'UNITAID, 2ème contributeur au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, 2ème donateur à la facilité internationale de financement de la vaccination, etc.), et l'adoption d'une stratégie pluriannuelle pour 2017 à 2021, centrée sur la promotion de l'accès à la couverture sanitaire universelle, la lutte contre les maladies transmissibles, la sécurité sanitaire et la coopération internationale pour le renforcement des systèmes de santé et de recherche nationaux. Dans l'attente de la nomination d'un nouvel ambassadeur, ces priorités continuent d'être portées par la diplomatie française dans les enceintes internationales compétentes en matière de santé, par la voix de notre représentation permanente à Genève ou de représentants de la direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international.

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4920

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 janvier 2018](#), page 720

Réponse publiée au JO le : [27 février 2018](#), page 1702